

La vision d'un économiste sur les réformes électorales

Arnaud Dellis, Université Laval



Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays et de nombreuses villes ont discuté de la possibilité de réformer leurs systèmes électoraux. Certains ont même franchi le pas, comme l'Italie, la Roumanie, ou encore la ville de San Francisco. Le débat n'a pas épargné le Canada. Par exemple, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont récemment organisé des référendums sur des propositions visant à réformer leur système électoral provincial. Le Québec a également discuté cette question. Il est en outre fréquent que des voix s'élèvent pour demander une telle réforme au niveau fédéral. J'en veux pour preuve la réaction de plusieurs auditeurs de CBC Radio qui, invités par Rex Murphy à commenter les résultats de l'élection fédérale d'octobre 2008, ont

rejeté le système électoral actuellement en place et demandé son remplacement.

Nombreux sont les citoyens et les politologues qui participent à ce débat. Il n'en va pas de même des économistes. L'absence relative des économistes de ce débat est d'autant plus regrettable qu'elle ne s'explique pas par un manque d'intérêt de leur part. En effet, on sait que les règles constitutionnelles, en particulier les règles de vote, ont des conséquences importantes pour l'économie. Il n'est dès lors pas surprenant que nombre d'économistes se soient consacrés à l'étude des élections et des règles qui les gouvernent. Mon but ici est de vous donner un très bref aperçu de ce que les économistes peuvent apporter au débat sur les réformes électorales.

Certaines personnes (par exemple les chefs des petits partis politiques, comme Elizabeth May) favorisent une représentation proportionnelle. D'autres sont davantage en faveur de systèmes électoraux qui permettraient aux électeurs de voter pour plusieurs candidats (au lieu d'un seul comme c'est actuellement le cas). Ceci peut prendre des formes diverses, par exemple permettre aux électeurs de cocher les noms de plusieurs candidats, ou bien demander aux électeurs de classer les candidats par ordre de préférence (comme cela avait été proposé en Colombie-Britannique), ou encore organiser des élections à deux tours (comme c'est actuellement le cas en France).

En quoi le fait de permettre aux électeurs de voter pour plusieurs candidats est-il préférable au système actuel? Après tout, si on en vient à réformer le système électoral, c'est en vue de l'améliorer. Comme vous pouvez l'imaginer, les tenants d'une telle réforme ne se sont pas fait prier pour donner des arguments en sa

faveur. Un de leurs principaux arguments peut être facilement exposé à l'aide de deux exemples. Un premier exemple concerne l'élection présidentielle américaine de 2000. Il a été suggéré que la candidature de Ralph Nader a contribué à l'élection de Bush en accaparant des voix qui, autrement, seraient allées à Al Gore. À la suite de cette élection, certains ont soutenu qu'une telle division des voix entre Gore et Nader ne se serait pas produite si les électeurs avaient pu voter pour un second candidat : il est en effet raisonnable de penser qu'une majorité des électeurs de Nader auraient également voté pour Gore, plus centriste. Un second exemple concerne la décision de Michael Bloomberg de ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle américaine de 2008. Certains ont plaidé que cette décision avait été motivée par les difficultés de Ross Perot et d'autres candidats à convaincre les électeurs que leur candidature était viable et, par conséquent, que les électeurs ne devaient pas craindre de perdre leur unique voix en la leur donnant. On peut imaginer que la décision de Michael Bloomberg aurait été différente si les électeurs avaient pu voter pour un second candidat. L'argument qui a été avancé est le suivant : on peut imaginer que, comme centriste, Michael Bloomberg aurait été perçu comme un compromis acceptable par nombre d'électeurs, qui lui auraient alors donné une de leurs voix. Ces deux exemples ont un point en commun : les centristes seraient les principaux bénéficiaires d'une réforme électorale qui permettrait aux électeurs de voter pour plusieurs candidats, car nombre d'électeurs, tant de gauche que de droite, considéreraient un candidat centriste comme un compromis acceptable et lui donneraient donc leur (second) vote. Cela inciterait davantage les centristes à se porter candidats. Il est vraisemblable que l'élection de candidats centristes se traduirait par des politiques publiques plus modérées. Les conséquences pour l'économie seraient importantes : par exemple, les variations de politique économique d'un gouvernement à l'autre seraient vraisemblablement atténuées.

Mais le fait de permettre aux électeurs de voter pour plusieurs candidats conduirait-il effectivement à une polarisation moindre et à la mise en œuvre de politiques plus modérées? Comme je l'ai récemment démontré¹, c'est loin d'être évident. En fait, l'inverse pourrait même se produire. En d'autres termes, une telle réforme électorale pourrait bénéficier davantage aux candidats logeant aux extrêmes et, par conséquent, conduire à davantage de polarisation. Comme toujours avec les systèmes électoraux, l'essentiel se trouve dans les détails. Cela dépendra par exemple du type de bulletin de vote que les électeurs seront appelés à remplir : devront-ils classer les candidats par ordre de préférence, ou bien devront-ils seulement cocher les noms des candidats qu'ils approuvent? Il en va de même du nombre de voix dont dispose chaque électeur. Que les

¹ Voir, par exemple :

A. Dellis et M. Oak, « Approval Voting with Endogenous Candidates », *Games and Economic Behavior*, vol. 54, 2006, p. 47-76.

A. Dellis et M. Oak, « Policy Convergence Under Approval and Plurality Voting: the Role of Policy Commitment », *Social Choice and Welfare*, vol. 29, 2007, p. 229-245.

Dellis, A., « Would Letting People Vote for Multiple Candidates Yield Policy Moderation? », *Journal of Economic Theory*, 2008, à paraître.

électeurs soient *obligés* de voter pour plusieurs candidats ou qu'ils aient simplement la *possibilité* de voter pour plusieurs candidats importe également. Comme on pourrait s'y attendre, le comportement stratégique des électeurs joue aussi un rôle important. En effet, le niveau de modération des politiques est très différent dans le cas où les électeurs prennent leur décision de vote de façon stratégique (en tenant compte des chances d'élection des différents candidats), comparativement au cas où les électeurs agissent de façon sincère en basant leur décision de vote uniquement sur leurs préférences pour les différents candidats (indépendamment de leurs chances d'être élus). Dans le système actuel, un nombre non négligeable d'électeurs agissent de façon stratégique. Il n'est pas dit cependant que ce serait également le cas avec des règles de vote plus complexes telles que celles qui avaient été proposées en Colombie-Britannique. Si tous ces facteurs, et quelques autres, jouent un rôle crucial pour déterminer si une règle de vote conduirait à plus ou moins de polarisation, c'est parce que les incitants à se porter candidat varient avec la règle de vote. Certaines règles incitent davantage les centristes à entrer dans la course électorale. D'autres règles incitent plutôt les extrémistes à se porter candidats. Enfin, d'autres règles encore (telles que celles qui s'appliquent actuellement au Canada) donnent un avantage aux partis « traditionnels », dissuadant ainsi de nouveaux candidats ou partis à entrer dans la course.

Le message principal qui ressort de cette discussion est un message de prudence. Comme je l'ai déjà mentionné ci-dessus, quand il est question des règles de vote, les détails sont cruciaux. Il n'est pas nécessairement vrai qu'un système électoral qui « fonctionne bien » dans un pays « fonctionnera bien » dans un autre pays. De même, une variante d'un système électoral, aussi semblable soit-elle à l'original, peut conduire à des résultats très différents, voire totalement opposés. La récente réforme électorale en Italie en est un bon exemple : bien que l'Italie ait adopté un système électoral proche de celui qui est actuellement utilisé en Allemagne, les résultats ont été bien différents. Un examen et une réflexion approfondis sont donc nécessaires avant de mettre en œuvre une réforme électorale. Les enjeux sont trop importants pour qu'on ne fasse pas preuve de prudence.

La prudence exige, entre autres, d'écouter différents points de vue sur la question. Dans le débat sur les réformes électorales, les politologues occupent souvent le devant de la scène, et il y a de bonnes raisons à cela. Cependant, d'autres ont également des choses à dire : les conséquences d'une réforme électorale vont bien au-delà de la seule sphère politique. Les économistes, les psychologues, les philosophes et les mathématiciens, pour ne citer que ceux-là, ont depuis longtemps étudié cette question. En l'abordant sous un angle différent et en utilisant des techniques d'analyse qui leur sont propres, ils peuvent chacun y apporter un éclairage différent, et utile.